

intéressant Radio-Canada, voudra bien tenir compte des faits et recommandations inscrits dans le rapport Fowler.

J'en reviens donc à mon point de départ, en exhortant le gouvernement à adopter l'amendement de l'honorable représentant de Rosetown-Biggar. Il est certainement plus tard que nous le croyons, et pas trop tôt pour faire naître dans notre population un sens social exaltant qui nous permettra de faire face aux dangers et de saisir les chances du monde où nous vivons.

M. J. A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, en prenant part au débat sur l'Adresse en réponse au discours de Sa Majesté, je voudrais d'abord profiter de l'occasion pour rendre hommage à un ancien membre du Parlement, M. Gordon F. Higgins, C.R., O.B.E., dont le décès le 13 octobre dernier, après une longue maladie, a été un rude coup pour nous de Terre-Neuve. Il a été en cette Chambre le premier député de la circonscription que j'ai l'honneur de représenter. Pendant son mandat, de 1949 à 1953, M. Higgins était bien connu et respecté des membres de tous les partis et il savait plaider ici la cause de Terre-Neuve et de sa population.

Comme son père avant lui, M. Gordon Higgins a joué un rôle important dans la politique à Terre-Neuve. En 1946, il a été élu pour représenter Saint-Jean-Est au congrès national convoqué par le gouvernement britannique, à Saint-Jean, pour décider de l'avenir politique de Terre-Neuve. Comme beaucoup d'entre nous, à Terre-Neuve, il s'est opposé énergiquement à la confédération, non pas en principe mais à cause de la façon dont elle a été effectuée. Comme beaucoup de ses collègues, il a soutenu que les termes de l'accord avec le Canada devaient être débattus par notre propre gouvernement élu, c'est-à-dire entre deux États souverains plutôt qu'entre deux partis politiques.

Lorsqu'on a dépouillé le scrutin du deuxième référendum et que les Terre-Neuviens se sont prononcés par une majorité de 6,000 en faveur de l'annexion au Canada, M. Higgins s'est porté candidat dans Saint-Jean-Est à Ottawa. Il a jugé bon de le faire, estimant qu'à la Chambre des communes il aurait la chance de continuer le combat pour sa patrie insulaire bien-aimée. Encore qu'il ait recueilli une bonne majorité des suffrages exprimés en 1953 il a été battu, à cause du partage des voix. A partir de ce moment sa santé a décliné. Sa mort a été un choc attristant et je ne doute pas que les députés des deux côtés de la Chambre qui connaissaient

M. Higgins se joindront à moi pour exprimer leurs plus profondes condoléances à la famille en deuil.

Des voix: Très bien.

M. McGrath: Marchant donc sur les traces de mon illustre prédécesseur, de ce côté-ci de la Chambre, j'entends moi aussi élever ma voix,—quoique humblement,—au nom de mes commettants et des Terre-Neuviens en général.

Avant de poursuivre mes observations, je voudrais me joindre à ceux qui ont déjà participé au débat pour vous féliciter, monsieur, et féliciter aussi l'Orateur de votre accession au très important poste d'Orateur suppléant et d'Orateur. Je voudrais aussi féliciter nos collègues de Calgary-Sud (M. Smith) et de Bonaventure (M. Arsenaault) qui se sont admirablement acquittés de leur rôle de motionnaires de l'Adresse.

C'est le 3 août 1583 que sir Humphrey Gilbert débarqua à Saint-Jean, muni d'une commission d'Élisabeth 1^{re}. Quelques jours plus tard, le 5 août, sir Humphrey faisait des préparatifs sur l'emplacement de ce qu'on appelle maintenant la plage de la reine, à Saint-Jean, et qui fait partie de ma circonscription de Saint-Jean-Est. A l'instant choisi, il se rendit à cet endroit, où ses officiers, les maîtres de la flotte de pêche et plusieurs commerçants locaux s'étaient rassemblés. Rappelez-vous que c'était en 1583. Il donna ensuite lecture de l'acte de commission de Sa Majesté Élisabeth 1^{re}. Après cette cérémonie, on prit une pelletée de terre de la plage qu'on présenta avec une branche à sir Humphrey comme symbole de la souveraineté anglaise sur cette terre nouvellement découverte. C'est ainsi que fut établie la plus vieille colonie anglaise. Aujourd'hui, dans le débat sur l'Adresse en réponse au discours de Sa Majesté Élisabeth II, je désire, au nom de la plus vieille colonie anglaise et de la plus jeune province du Canada, affirmer l'indéfectible loyauté de cette province envers la reine Élisabeth.

La province que je représente à la Chambre avec mes collègues ministériels et les collègues qui siègent de l'autre côté fait partie de la confédération canadienne depuis huit ans. La réussite de cette union reste à prouver et personne ne s'attendait qu'il en fût autrement. Si nous devons apprécier le succès en fonction des seuls avantages géographiques et financiers, oui, alors, on peut parler de succès relatif. Géographiquement parlant, le Canada est maintenant un d'un océan à l'autre. Mais ces éléments à eux seuls ou même ensemble ne sauraient fournir un tableau complet.